

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION
ET L'ANIMATION DU SITE DE BROUAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 février à 10 heures,

Le Comité syndical dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la Maison Champlain sise rue Samuel Champlain, à Brouage, sous la présidence de Madame Catherine DESPREZ, représentant la Présidente du Syndicat mixte.

Date de convocation : 31 janvier 2025

Nombre des Membres :

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8

**TELETRANSMIS
AU CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 251704599 - 2025-02
18-2-2025-006-DE

**Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 20/02/2025**

Etaient présents ou représentés :

Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Madame Sylvie MARCILLY, Présidente du Syndicat mixte ou sa représentante Madame Catherine DESPREZ	x	x
Monsieur Mickaël VALLET		x
Madame Marie-Christine BUREAU		x
Madame Caroline CAMPODARVE-PUENTE		x
Madame Véronique ABELIN-DRAPRON		x
Monsieur Christophe SUEUR		x
Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX		x
Madame Anne BRACHET		x
Monsieur Joël PAPINEAU représenté par Mme GRANDILLON	x	
Madame Claude BALLOTEAU	x	
Monsieur Jean-Marie PETIT	x	
Madame Martine COUSIN	x	
Madame Clotilde DEGORCAS	x	
Monsieur Régis JOUSSON	x	
Monsieur Philippe LUTZ	x	

Autres que les Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Monsieur Sylvain POULARD - Payeur départemental	x	
Monsieur Lionel PACAUD - Directeur de l'Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes		x

Secrétaire de séance : N. PETIT

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire - Exercice 2025

CONSIDERANT l'article L.5722-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le projet de Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2025,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical :

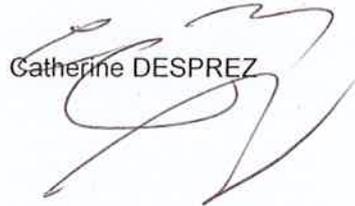
DECIDE :

- de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2025 annexé.

Adopté *à l'unanimité*, ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour la Présidente du Syndicat mixte
Et par délégation,

Catherine DESPREZ



SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION ET L'ANIMATION DU SITE DE BROUAGE

Débat d'orientation budgétaire 2025

Créé le 7 septembre 1989, le Syndicat mixte de Brouage est constitué du Département de la Charente-Maritime et des Communes de Saint-Sornin et Marennes-Hiers-Brouage. Il a pour objet de conduire le processus de restauration du patrimoine et de participer à l'animation et à la valorisation de la citadelle de Brouage et de la tour de Broue à Saint-Sornin.

En 2025, les actions engagées depuis de nombreuses années sur les sites de Brouage et de Broue se poursuivront en s'adaptant au contexte de forte contrainte budgétaire.

Je vous propose d'examiner les réalisations 2024 et ce qui est projeté pour 2025.

1°) AMENAGEMENTS ET DEVELOPPEMENT

Bilan 2024

Des investissements ont été effectués dans la Halle aux vivres en 2024, pour un montant total de 3 236,40 € TTC :

- > l'aménagement d'un faux plafond dans l'exposition permanente (salle Marie de Mancini) et l'installation d'un panneau supplémentaire,
- > l'achat d'un déshumidificateur pour abaisser le taux d'humidité dans l'exposition permanente.

L'augmentation des charges due aux problèmes de déperdition des bâtiments et de chaudières vieillissantes a amené en 2023 et 2024 le Syndicat mixte à réaliser un diagnostic de performance énergétique de la Halle aux vivres et de la Tonnellerie par les services du Département. Ce diagnostic sera partagé avec la Commune afin de trouver des solutions pour effectuer des économies d'énergie.

Projets 2025

Les travaux sur les différents bâtiments publics pourraient être les suivants en 2025 :

- > la Vitrine des métiers d'art : nettoyage des façades, rénovation de la toiture et remplacement des fenêtres de toit pour un montant estimé à 20 000 €,
- > le corps de garde : remplacement des menuiseries pour un montant estimé à 4 000 €,
- > sur l'ensemble des bâtiments et terrains : des travaux d'agencement et d'aménagement (travaux de mise en conformité) pour un montant estimé à 11 000 € dont prévision pour des petits travaux d'urgence pour 1 000 €,
- > dans la poudrière de la Brèche : une rénovation énergétique pour un montant de 4 000 €,
- > dans la Halle aux vivres : installation de panneaux acoustiques dans l'espace pédagogique de la Halle aux vivres pour 4 000 € et acquisition de mobilier pour un montant de 3 000 €,
- > acquisition de panneaux et de petit matériel pour la création de la nouvelle exposition sur les tonneaux dans la Tonnellerie pour un montant de 6 000 €,
- > le changement du système de chauffage de la Halle aux vivres pour un montant de 50 000 €,
- > réfection de l'étanchéité en zinc en bas de toiture de la Halle aux vivres pour un montant d'environ 100 000 €.

En 2024, la mise en place d'une signalétique des lieux remarquables n'a pas pu être réalisée. Le projet sera poursuivi en 2025 pour un montant estimé à 11 500 €.

Dans le clos de la Halle aux vivres, des travaux d'éclairage du chemin PMR seront réalisés pour un montant estimé à 50 000 €,

Acquisition de petit matériel

> dans le but de continuer l'entretien des espaces verts et des bâtiments à la charge du Syndicat mixte pour un montant estimé à 1 000 €.

2°) ANIMATIONS-EXPOSITIONS-SPECTACLES VIVANTS POUR LE PUBLIC

Bilan 2024

Les lieux culturels ont été ouverts à partir du 10 février jusqu'au 3 novembre.

Ainsi, le Syndicat mixte de Brouage a réalisé sa programmation annuelle avec une fréquentation représentant 49 911 visiteurs, soit une augmentation de 14 % par rapport à 2023 (43 667). La programmation et la fréquentation 2024 se sont déclinées comme suit :

- La Halle aux vivres a accueilli 4 476 visiteurs dans la nouvelle exposition permanente, soit une augmentation de 249 % par rapport à 2023 (1 284) ;
- Deux expositions ont été présentées à La Tonnellerie. La fréquentation est estimée à 28 043 visiteurs soit une hausse de 13% par rapport à 2023 (24 813 visiteurs) ;
- L'Espace Champlain avec l'exposition « Attendre les racines » a accueilli 7 271 visiteurs soit une hausse de 18 % par rapport à 2024 (6 168 visiteurs) ;
- Sur les murs du Clos de la Halle aux vivres, les visiteurs ont également pu découvrir trois expositions : « Les 12 travaux de Brouage », « Hors cadre » et l'exposition de cartes postales détournées de Julien Jaffré ;
- Dans les rues de Brouage, l'exposition de cartes postales et de photographies anciennes « Brouage autrefois... » a permis aux visiteurs d'appréhender la citadelle avant sa restauration ;
- La poudrière de la Brèche a accueilli l'exposition sur l'histoire de la poudre à canon « Ça boom à Brouage ! » en extérieur et l'exposition "Le Golfe de Saintonge" à l'intérieur.

La cabane de la Craie, lieu d'exposition en accès libre, a permis aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir l'exposition « Le Marais de Brouage...A l'abri ! ».

Parallèlement aux expositions temporaires, le Syndicat mixte de Brouage développe, depuis plusieurs années, une politique de valorisation de la citadelle par des spectacles et des animations gratuits et accessibles à tous publics, en juillet et août : « Les jeudis de Brouage » (955 spectateurs) et « Les mardis famille » (887 personnes).

A noter que lors des Journées Européennes du Patrimoine à Brouage, la fréquentation s'élevait à environ 1 187 visiteurs (expositions et animations confondues).

Enfin, les activités pédagogiques de Brouage proposées toute l'année aux scolaires et aux centres de loisirs ont pu être mises en place. La fréquentation s'est élevée à 3 465.

A Saint-Sornin, la Maison de Broue a ouvert ses portes le 4 juin jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine (non incluses), avec les expositions « A la découverte de l'ancien royaume de l'or blanc », ainsi que « Poissons migrateurs » et les « Cartes marines ». Ces expositions ont été valorisées par un ensemble de visites et d'animations organisées à partir de la tour et du marais. La fréquentation totale de ce site s'élève à 2 052 visiteurs, soit une hausse de la fréquentation de 7 % par rapport à 2023 (1 919 visiteurs).

Projets 2025

En 2025, les actions engagées depuis de nombreuses années sur les sites de Brouage et de Broue se poursuivront en se réinventant pour faire face aux contraintes budgétaires susmentionnées.

Le cycle des expositions débutera le 8 février avec l'ouverture de l'exposition « Brouage se la raconte ! » dans la Halle aux vivres, puis au fil de l'année dans la Tonnellerie, la Poudrière de la Brèche, le Clos de la Halle aux vivres et les rues de Brouage, afin de maintenir une proposition culturelle diversifiée durant 8 mois de l'année.

De nouvelles animations pédagogiques conçues en interne par l'équipe du Syndicat mixte seront proposées au public pendant la saison estivale, en ajout aux « Mardis famille », afin de continuer à nourrir l'attractivité touristique du site.

Par ailleurs, dans le cadre de la valorisation des restaurations accomplies depuis les années 1990 sur le site de Brouage, l'exposition « Les 12 travaux de Brouage » sera réinstallée sur les murs du clos de la Halle aux vivres, ainsi que l'exposition « Hors cadre » visant à mettre en valeur les graffitis anciens présents sur les murs du Clos. La Poudrière de la Brèche hébergera deux expositions, la première sur les murs extérieurs : « Ça boom à Brouage ! » et la deuxième à l'intérieur du bâtiment présentant les villages du golfe de Saintonge.

En parallèle, une exposition sur l'histoire des tonneaux sera créée par l'équipe du Syndicat mixte et installée dans la Tonnellerie dès le mois d'avril et jusqu'à début juillet. Pour la saison estivale, l'artiste "Jessie Désolée" viendra partager son univers peuplé de créatures monstrueuses issues des contes et de son imagination à travers une exposition accessible dès la petite enfance. Au mois de septembre, l'exposition sur les tonneaux sera réinstallée jusqu'à la fermeture de la Tonnellerie à la fin du mois d'octobre.

A Saint-Sornin, la Maison de Broue ouvrira ses portes avec l'exposition « A la découverte de l'ancien royaume de l'or blanc » du 1^{er} juin jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine. Le programme des visites et des animations gratuites, articulé autour de la découverte du marais, est maintenu tous les vendredis, samedis et dimanches, en juillet et en août. Un atelier d'archéozoologie (dont la mallette sera fabriquée par les médiateurs du site) sera également proposé au jeune public durant toute la saison estivale.

De plus, et en cohérence avec la proposition précédente, le Syndicat mixte de Brouage apportera également son soutien au projet de fouilles archéologiques programmées du site castral de Broue coordonné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles afin d'augmenter les connaissances du site et du mode de vie des anciens, et ainsi d'en nourrir la médiation et la valorisation. Le Syndicat mixte axera donc son intervention sur la médiation scientifique de ces fouilles auprès du grand public.

3°) BUDGET 2025

Une subvention de fonctionnement de 100 000 € (cotisation statutaire de 15 245 € non incluse) est sollicitée par le Syndicat mixte de Brouage auprès du Département au titre de l'année 2025. Elle couvrira notamment une partie des charges liées au ménage et à l'animation des sites. Elle permettra également d'absorber les dépenses d'énergie et d'entretien des bâtiments, les primes d'assurances et de dégager l'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets.

Les cotisations statutaires des communes de Marennes-Hiers-Brouage et de Saint-Sornin s'élèvent respectivement à 1 524,49 € et 992,44 €.